



## L'édition du printemps 2024 🌸

Retrouvez toutes les actualités de la rénovation énergétique dans la lettre d'informations du Guichet Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées.

Contactez-nous le lundi de 14h à 16h et du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h au 05 31 74 36 65 ou sur le site internet [Rénov'OccitanieHautes-Pyrénées.fr](https://renovoccitaniehautespyrenees.fr) pour bénéficier d'un conseil personnalisé.

**Contactez-nous**

---

## Actualités

### Évolution du DPE pour les logements de moins de 40m<sup>2</sup>

Le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a annoncé un ajustement du calcul du diagnostic de performance énergétique pour les logements de moins de 40m<sup>2</sup>.

**Objectif** : rendre les seuils des DPE plus équitables face à une surreprésentation des passoires énergétiques (étiquettes F ou G) dans ces petites surfaces.

Cette révision du DPE permettra aux propriétaires de bénéficier d'un délai supplémentaire pour réaliser leur projet de rénovation, en sachant que les biens classés « G » ne pourront plus être mis en location à partir de 2025.

Si vous détenez un DPE pour un logement de moins de 40m<sup>2</sup>, vous pouvez dès à présent obtenir une simulation de votre nouvelle étiquette en saisissant le numéro à 13 caractères de votre diagnostic en cliquant sur lien ci dessous.

[ADEME - Observatoire DPE - Audit \(Diagnostic de Performance Énergétique Audit Énergétique\)](#)

---



# Rénover en copropriété

**COPRO : Des audits financés pour vous aider à entreprendre une rénovation collective !**

## A SAVOIR :

L'AREC (Agence Régionale Energie Climat - Région Occitanie) finance, sous conditions des audits afin d'aider les copropriétés à définir leur projet de rénovation énergétique selon différents scénarii.

Ces audits reviennent, après financement public, à 90€ TTC de reste à charge par lot. L'AREC finance également la mission d'AMO qui vous permet en complément de l'audit d'obtenir les aides Ma Prime Rénov' Copro. Cela revient à 480€ de reste à charge par lot.

Enfin, il existe également une offre de prêt collectif mise en place par l'AREC afin de financer les travaux après déduction des aides.

Contactez le Guichet Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées pour avoir de plus amples informations : **05 31 74 36 65**

Plus d'infos sur : [Copropriétés - Rénov'Occitanie \(laregion.fr\)](#)



---

## Pro du bâti



Vos clients se posent des questions sur les aides à la rénovation énergétique ?

**Ayez le bon réflexe !**

Orientez-les vers le Guichet Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées pour avoir de plus amples informations. **05 31 74 36 65** ou sur le site internet [Rénov'OccitanieHautes-Pyrénées.fr](#)

---

## Le saviez-vous ?



Selon l'ADEME, si vous baissez la température du logement de 1°C, la facture de chauffage est réduite de 7%.

Pour information, la **température recommandée** est de :

- 19°C dans les pièces de vie ;
- 21°C dans la salle de bain ;
- 16°C dans les chambres, seulement si elles sont occupées dans la journée ;
- baisser de 3°C **durant la nuit** la température de toutes les pièces inoccupées du logement, sauf pour les chambres occupées ;
- 55°C pour le chauffe eau (jamais en-dessous pour éviter tout risque sanitaire).

## L'astuce numérique



### Comparer les primes énergie pour financer vos travaux d'efficacité énergétique

Les **primes énergie** désignent les primes octroyées dans le cadre du programme des Certificats d'économie d'énergie (CEE) pour encourager les travaux d'efficacité énergétique.

Les **primes énergie** sont payées par les distributeurs d'énergie (appelés «les obligés») aux particuliers, entreprises, collectivités qui réalisent des travaux d'économie d'énergie.

### Prime énergie : calculer son montant

Le montant des **primes énergie** dépend des travaux. Chaque fournisseur d'énergie est libre du montant de la **prime énergie** qu'il verse. Ainsi pour une même opération, les **primes énergie** peuvent varier de façon très importante d'un fournisseur à l'autre. Vous avez donc intérêt à comparer.

Pour comparer les différentes offres de **primes énergie** des fournisseurs d'énergie, vous pouvez utiliser NR-PRO. L'utilisation est simple et gratuite.

Comparer votre prime en cliquant sur le lien suivant : [nr-pro](#)





**Département des Hautes-Pyrénées**  
**Guichet Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées**

rue Gaston Manent

CS 71324

65013 Tarbes Cedex 09

Tel : 05 31 74 36 65

Cet email a été envoyé à [nelly.cantin@aure-louron.fr](mailto:nelly.cantin@aure-louron.fr)

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitation de notre part, **vous pouvez vous désinscrire.**

